

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du 15-04-2014, 19hr50, au bureau municipal, 27, rue des Érables, sous la présidence du maire, Michel Levesque.

Sont aussi présents :

Desjardins	Johanne	Conseillère	Siège #02
Ducharme	Martin	Conseiller	Siège #04
Girard	Catherine	Conseillère	Siège #06

Diane Cyr, Directrice Générale / Secrétaire trésorière est aussi présente

Res : 2014-045

1. CONVERSION D'UNE RENCONTRE DE CONSEIL EN SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU QUE : Conformément à l'article 157 du Code Municipal, qui permet sous certaines conditions de convertir une rencontre de conseil en séance extraordinaire;

ATTENDU QUE : Ces conditions sont présentement respectées

ATTENDU QUE : Les délais pour la présentation du projet qui suit sont excessivement serrés

Il est proposé par Martin Ducharme, conseiller, et unanimement résolu que la présente rencontre de conseil soit et est convertie en séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2014-046

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adoptée sans modification

Adoptée à l'unanimité

Res : 2014-047

3. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2014-2015

ATTENDU QUE : Le programme de soutien aux politiques familiales municipales s'adresse aux municipalités;

ATTENDU QUE : La Municipalité de Franquelin est désireuse de se doter d'une Politique Familiale Municipale et de profiter des opportunités qu'offre ce programme

ATTENDU QUE: Ce projet consiste à embaucher une ressource qui verra à la planification l'organisation, et la réalisation d'une politique familiale municipale;

Il est proposé par Martin Ducharme, conseiller, et unanimement résolu :

Que : La Municipalité de Franquelin présente une demande de subvention dans le cadre du Programme de Soutien aux Politiques Familiales Municipales 2014-2015, projet, décrit au formulaire joint à cette résolution,

Que : Mme Catherine Girard, conseillère, soit et est nommée responsable des questions familiales municipales;

Que : Mme Johanne Desjardins soit et est nommée responsable du projet présenté dans le cadre du programme de soutien au politiques familiales municipales 2014-2015

Que : Mme Diane Cyr Directrice Générale / Secrétaire Trésorière, soit et est nommée Interlocutrice auprès du ministère de la Famille pour la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du projet de politique familiale municipale, mandataire délégué responsable du suivi du projet incluant la signature de la convention d'aide financière à intervenir entre le Ministère de la Famille et la municipalité de Franquelin

Adoptée à l'unanimité.

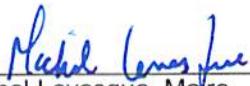
Res : 2014-0486

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

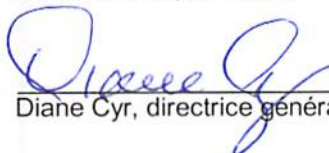
Il est proposé par Catherine Girard conseillère, et unanimement résolu que :

La séance soit et est levée à 20 :36

Adoptée à l'unanimité



Michel Levesque, Maire



Diane Cyr, directrice générale